

Aucun changement significatif à l'horizon dans les annonces du Président Macron !



Après avoir visité l'établissement de Fresnes, le Président de la République, Emmanuel Macron, se rendait hier sur le site de l'Ecole National de l'Administration Pénitentiaire (ENAP) à Agen afin de découvrir le fonctionnement et les infrastructures de cette école et aller à la rencontre des personnels, qu'ils soient formateurs ou élèves.

Le Président a également choisi cette visite pour évoquer, aux différents acteurs et à la presse, son fameux projet, « le plan global des prisons » qui avait vu le jour fin Janvier 2018 alors que de nombreux établissements étaient bloqués par les personnels, dénonçant les conditions de travail désastreuses dans lesquelles ils exercent au quotidien, notamment en matière de sécurité et de reconnaissance.

On pouvait légitimement s'attendre à des réponses concrètes de la part du Chef de l'Etat aux sollicitations portées par les agents lors du dernier conflit, car totalement absentes des éléments qui composaient le relevé de conclusions signé entre l'UFAP et le Ministère.

Rien n'en a été !!!

Le plan global des prisons s'est transformé en « plan global sur le sens et l'efficacité de la peine », avec comme fil conducteur, ne plus faire de la prison la référence pour les courtes peines nous t-il dit, mais en agissant que sur les très courtes peines, en l'occurrence les peines de moins d'un mois. Les peines de un à six mois pourront s'exécuter en dehors des établissements pénitentiaires avec un recours plus important au placement sous surveillance électronique (PSE) ou aux travaux d'intérêts généraux (TIG), sans que cela ne soit réellement approfondi (moyens, mise en œuvre...). Il a également évoqué la fin des aménagements pour les peines de plus d'un an, ce qui réduit donc le champ d'action des juges d'application des peines et le sens de l'individualisation de la peine. Enfin, il a annoncé la forfaitisation de certains petits délits, notamment la consommation de cannabis, les délits routiers ou les vols...

Concernant le plan de construction de 15 000 places pour lutter contre la surpopulation pénale et parvenir à l'encellulement individuel, la CGT Pénitentiaire ne peut que contester son efficacité. L'histoire nous donne raison.



LE 22 MARS 2018
PAR LA GRÈVE ET LES MANIFESTATIONS
Défendons
toutes et tous
la Fonction publique 

Les différents plans de construction établis ces dernières années n'ont jamais résolus les problématiques de surpopulation pénale. Pire, si on regarde d'un peu plus près, les chiffres parlent d'eux même. « Plus on construit, plus on incarcère », telle est la réalité. Il aurait été alors plus judicieux de sortir de ces vieilles recettes qui nous amènent toujours aux mêmes conséquences.

En conclusion, pour la CGT Pénitentiaire, les annonces faites ce jour ne vont pas assez loin en terme de politique pénale, afin de lutter efficacement contre la surpopulation carcérale et favoriser l'encellulement individuel ou sur le sens et l'efficacité de la peine : Peu de choses concernant la détention provisoire ou l'individualisation de la peine, rien de bien concret sur les mesures apportées à destination des courtes peines ou sur le sujet des longues peines. De plus, elles ne sont que la synthèse des différents sujets traités depuis plusieurs mois par le Ministère de la Justice sur les chantiers de la Justice, le plan de construction déjà lancé sous l'ère Urvoas, ou plus récemment, sur l'énième plan de lutte contre la radicalisation...Et comme toujours, sur les sujets prégnants, la concertation n'aura même pas été à la hauteur des enjeux, comme pour le cinquième chantier sur « le sens et l'efficacité des peines », sujet ô combien essentiel pour la CGT Pénitentiaire.

Alors que les mobilisations de Janvier 2018 auraient pu servir de tremplin pour changer drastiquement le quotidien des personnels pénitentiaires, le Président de la République vient de fermer les portes d'une politique qui aurait pu être ambitieuse si seulement il y avait une réelle volonté de changement, que ce soit sur les volets des ressources humaines, de la sécurité et de politique pénale.

Emmanuel MACRON peut donc revoir sa copie car son plan annoncé comme une solution miracle en ce début d'année n'a de global que le nom.

La CGT pénitentiaire avait peut-être mal compris lorsque le Président de la République avait annoncé la mise en place d'un « plan global pour les prisons » ?

Il occulte toute une partie, pourtant crucial pour le personnel, celle des moyens, des difficultés d'attractivités du métier et de son évolution, de la reconnaissance et de l'amélioration des conditions de travail...

Car une fois de plus, ce sont les personnels pénitentiaires qui sont les grands oubliés de ce ministère, de ce gouvernement et des annonces du Président MACRON !

Montreuil, le 7 Mars 2018.



LE 22 MARS 2018
PAR LA GRÈVE ET LES MANIFESTATIONS
Défendons
toutes et tous
la Fonction publique 

263, rue de Paris Case 542 93514 Montreuil cedex Tel : 01.55.82.89. 67

E-Mail : uesp@cgt.fr Site internet : www.cgtbenitentiaire.com